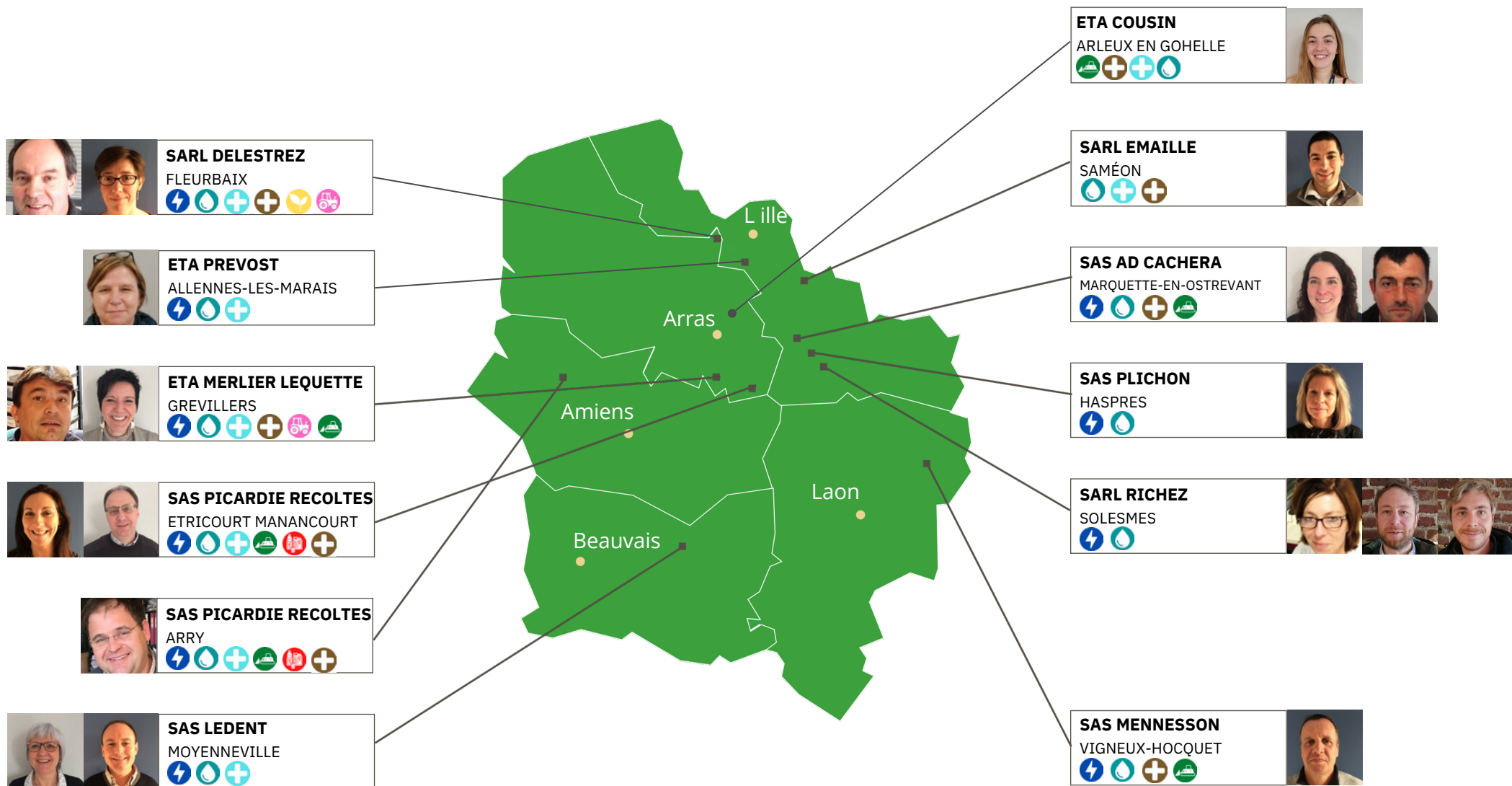










# Guide des pratiques environnementales



# Membres du périmètre EDT PERSPECTIVE 2025



Economie d'énergie	Réduction des consommations d'eau	Méthodes alternatives
Réduction des consommations d'eau	Protection des sols	Réduction de l'utilisation des ressources non renouvelables
Traçabilité des chantiers	Réduction des produits phytosanitaires	

Catégories	Pratiques	ETA COUSIN	SARL EMAILLE	SARI DELESTREZ	SARL MERLIER LEQUETTE	SARL PREVOST PIERRE ET FILS	SARL RICHEZ	SAS AD CACHERA	SAS LEDENT	SAS MENNESSON	SAS PICARDIE RECOLTES (ETRICOURT)	SAS PICARDIE RECOLTES (ARRY)	SAS Plichon	
 Traçabilité des chantiers	Utilisation d'un logiciel de suivi et de traçabilité sur les chantiers (facilitime, LEA, karnott...)	●			●	●		●		●	●	●		
 Economie d'énergie	Isolation de l'installation pour limiter les pertes de chaleur et limiter le bruit de l'installation			●	●	●					●	●		
	Utilisation de matériaux transparents pour valoriser la lumière extérieure				●	●								
	Présence d'éclairage naturel (puits de lumière,...)	●		●	●	●	●	●	●	●	●	●		
	Présence d'un système de pilotage de l'éclairage en fonction de l'éclairage naturel			●	●	●	●	●		●		●	●	
	Présence de séparations physiques (sas) entre les parties chauffées et non chauffées du bâtiment			●	●	●	●	●		●	●	●	●	
	Dispositifs embarqués d'économie de carburant contribuant à l'efficacité énergétique et à la sécurité routière (ordinateur, régulateur) <i>Les toitures sont isolées thermiquement</i>	●		●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
		●		●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
	Présence de tubes fluorescents ou d'ampoules basses consommations pour 100% de l'éclairage général	●		●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
	Les lampes de bureaux sont équipées d'ampoule basse consommation				●	●			●	●			●	●
	Le réseau de distribution de chaleur est correctement isolé			●	●				●	●				●
	Présence de chaudières à haute performance énergétique								●					●
	Projet de panneaux photovoltaïques						●							
Formation des salariés à l'écoconduite				●	●			●			●	●	●	
 Réduction des produits phytosanitaires	Achat de bineuse		●			●		●		●	●	●		
	Pulvérisateur avec désherbage ciblé										●	●		
 Réduction des consommations d'eau	Suivi de consommation du site (au moins annuel) et objectifs d'amélioration fixés	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	
 Protection de la ressource en eau	Origine de l'eau permettant de réduire les prélèvements dans une ressources moins renouvelable (eau de pluie, eau de surface, eau de process...)				●					●				
	Gestion économe de l'eau (arrosage raisonné, récupération de l'eau de pluie, recyclage d'eaux de surfaces...)				●	●			●		●	●	●	
	Calcul du bilan hydrique (compteurs, présence d'un pluviomètre, tensiomètre...)				●									
	Connaissance et respect de la qualité des eaux rejetées (analyse)			●	●			●		●			●	
	Présence d'un système de déboureur séparateur d'hydrocarbures en cas de rejet sur les eaux superficielles avec risques de dépassement des hydrocarbures ou matière en suspension		●	●	●	●	●		●	●	●		●	
	Utilisation d'eau de pluie pour le lavage du matériel ou eau recyclée (décantation)				●	●			●					●
	Utilisation d'eau de pluie pour les traitements phytosanitaires									●				
 Protection des sols	Mise en place des buttes dans le sens perpendiculaire à la pente													
	Utilisation d'effaceur de traces de roues pour limiter la formation de ravines	●	●		●			●		●				
	Utilisation de matériels permettant de limiter l'affinement de la surface du sol lors de semis (crocksilette localisée, fraise localisée...)	●	●	●				●		●				
	Epandage sans tonne pour limiter le tassement		●											
	Utilisation du télégonflage pour limiter le tassement du sol		●			●					●	●		
 Réduction de l'utilisation des ressources non renouvelables	Utilisation de biocarburants dans les camions			●										
	Objectifs C02 avec ADEME			●										
 Méthodes alternatives	Traitement de l'eau de remplissage du pulvérisateur (filtration physique, déminéralisation, correction du ph : -20% apport phyto)			●	●						●			





Cité de l'Agriculture  
54,56 Avenue Roger Salengro  
62223 SAINT-LAURENT BLANGY  
edtperspective.com

## Notre volonté




- Être acteur du développement durable
- Promouvoir l'agriculture
- Optimiser le fonctionnement de nos entreprises
- Transmettre une terre saine aux générations futures



Contact animatrice

Charlotte LAMOTTE  
clamotte@perig.com

Suivez-nous 



Julien EMAILLE